

Les aspects multiples de la condition de pauvre

Le travail

Si les personnes du Quart Monde ont toujours des difficultés de trouver un travail qui réponde à la fois à leurs capacités et à leurs aspirations, la crise économique ne fait que renforcer ces difficultés. Déjà la crise a des répercussions disproportionnées sur les personnes les plus vulnérables, à savoir les jeunes, les ouvriers non qualifiés et les femmes, surtout les mères célibataires.

L'insertion professionnelle des jeunes devient de plus en plus impossible sans CAP, particulièrement pour les jeunes du Quart Monde qui cumulent déjà beaucoup de problèmes. Ces jeunes ont beaucoup de difficultés à entamer et mener à bout un apprentissage. En sortant de l'école complémentaire (pour beaucoup c'est la 'fin d'études'), ils sont souvent marqués par l'échec scolaire. Ils ne veulent plus retourner à l'école et rejettent tout ce qui concerne l'école et la culture en général.

Ces jeunes sont souvent accusés de paresse. En fait, ils n'ont connu du monde du travail et de la créativité que ce qu'en ont reflété leurs parents. Les occupations de ces derniers ne font espérer un quelconque avancement dans l'avenir et n'aboutissent pratiquement jamais à des réalisations conférant dignité et prestige social.

Voici des témoignages de 2 jeunes.

Jean-Pierre, 16 ans: " Je ne sais pas bien lire. J'étais chez M ... en classe spéciale, et nous n'avons fait que du bricolage." Jean-Pierre ne lit donc jamais. Ouvrir un journal pour lire les petites annonces qui sont en plus rédigées la plupart du temps en français est au-dessus de ses moyens.

Pascal, 16 ans: "Mon contrat d'apprentissage est terminé. Mon patron (un peintre) ne voulait plus me garder car il ne prend que des apprentis. Je gagnais 3000 F/mois alors qu'un de mes copains recevait 16 000 F/mois (salaire minimum) en faisant exactement le même travail."

La situation du travailleur sous-prolétaire au Luxembourg est encore assez mal connue. Cependant nous pouvons indiquer quelques pistes. En général, ces personnes font les travaux les plus durs, et des travaux assez mal rémunérés. Souvent ces travailleurs gagnent le salaire minimum et même moins. Il arrive aussi qu'ils soient obligés de faire des heures supplémentaires qui ne sont pas payées. Certains employeurs ne déclarent et n'assurent pas leurs employés. Un assistant social dit que ces situations deviennent de plus en plus fréquentes.

2 exemples parmi beaucoup d'autres peuvent illustrer ce qui vient d'être dit.

1) Un homme, travailleur assez instable, travaille dans une agence immobilière sans être déclaré. Il est d'ailleurs payé en dessous du salaire minimum. Un jour, cet homme vient voir un assistant social et affirme que son patron lui doit des milliers de francs. L'assistant social va voir le patron pour clarifier la situation. A la demande: "Pourquoi n'avez-vous pas déclaré votre ouvrier" l'employeur se met en colère. Quand l'assistant social évoque un recours éventuel à l'Administration du travail, l'employeur le met tout simplement à la porte. A la suite de cela, le travailleur est licencié.

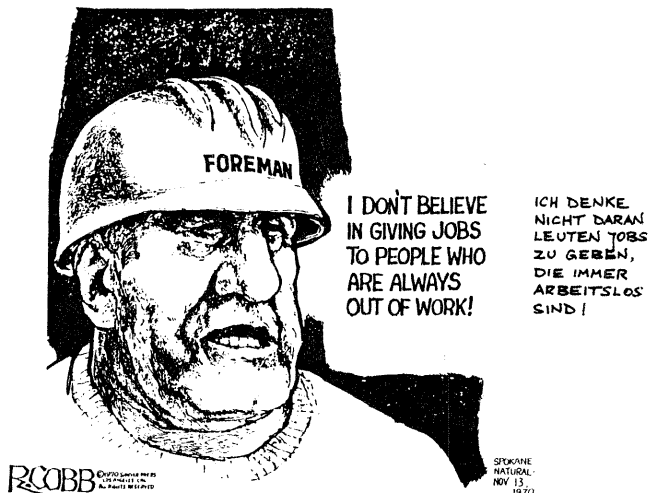
Il trouve un travail de nuit dans une boulangerie; travail trop dur quand on se retrouve seul dans la vie: la femme est partie depuis un temps, les enfants sont placés dans un foyer. L'homme n'a plus de raisons de vivre, de rester à ce travail. N'étant plus motivé du tout, il abandonne. Quelque temps après, il rencontre un copain qui tient un hôtel-restaurant à X. Ce copain l'engage, mais sans le déclarer. L'homme travaille de 8 heures du matin à 8 heures du soir ou parfois jusqu'à minuit. Souvent le patron s'absente le soir. L'ouvrier sait qu'il s'occupe de choses assez louches, mais il dit: " Je ne veux rien savoir de cela". Mais il se plaint à l'assistant social de sa situation d'exploité. Il est tiraillé entre la colère et la peur. Finalement il est d'accord que l'assistant social intervienne. Peu de temps après, il est mis à la porte.

2) Un père de famille dont les enfants sont également placés dans un foyer, travaille dans une entreprise dont 2 personnes étaient propriétaires et qui viennent de se séparer. Pendant 3-4 mois, il n'a pas été possible de savoir lequel des 2 l'avait engagé, car l'un disait qu'il travaillait chez lui mais que c'était l'autre qui l'avait engagé et qu'il était simplement mis à sa disposition par l'autre. Ce qui fait que cet ouvrier n'a pas été déclaré pendant 3-4 mois.

Puis lorsque cette situation a été clarifiée, un autre problème a surgi. L'ouvrier étant malade, il a suivi une cure. Le patron a systématiquement refusé d'envoyer les certificats de maladie à la Caisse. L'ouvrier n'a alors pas touché d'argent pendant un mois. Finalement lorsque l'ouvrier était guéri, le patron a refusé de le reprendre, ce qui était illégal.

Pourtant les travailleurs sous-prolétaires sont plus ou moins au courant de la procédure légale. Pourquoi alors acceptent-ils de travailler dans ces conditions? C'est que, le plus souvent, ils n'ont pas d'autre choix. Ils savent que, tout seuls, ils ne sont pas assez forts pour se défendre contre leur employeur. D'autre part, les rapports qu'ils ont déjà eus avec l'administration, et l'expérience qu'ils ont partagée avec leur famille, leurs connaissances, leur a enseigné une





grande méfiance. Parfois alors des travailleurs ne trouvent comme possibilité de gagner leur vie que certains travaux en dehors de toute structure: travail noir irrégulier (peinture, réparations de chauffages à mazout), aide aux forains, vente de bois, ferrailleur, ramoneur occasionnel.

Très difficile également est la situation de la mère célibataire non qualifiée. Une assistante sociale dit: "Il est très difficile, de plus en plus difficile de trouver du travail pour les personnes dont nous nous occupons."

"Parfois, ce sont les conditions extérieures au travail qui bloquent la situation: ainsi les filles-mères pourraient travailler comme serveuse. C'est un métier qu'elles aiment bien, mais il n'y a aucune crèche qui peut garder l'enfant jusqu'à 1 heure du matin. Alors les quelques emplois qui leur conviendraient, elles ne peuvent pas les accepter, parce qu'il n'y a pas de crèche."

La famille

D'après la déclaration des droits de l'homme "la famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'Etat" or chaque année au Luxembourg des enfants sont enlevés à leur famille et placés. En 1978: 900 enfants et jeunes de moins de 18 ans vivaient en foyers ou en homes. (voir forum 38/1980) Cela signifie un échec terrible pour les familles.

Les efforts qu'accomplissent ces familles pour rester ensemble, survivre ensemble sont méconnus. Ils sont cependant aussi grands que méconnus. Mais les moyens sont tout simplement mal adaptés. Lorsque ces parents veulent reprendre leur enfant, ils se heurtent à d'énormes difficultés. Une fois le ou les enfants placés, ils continuent à lutter. Ils veulent garder le contact avec leurs enfants, où les reprendre, dès que la situation s'est améliorée. Là aussi, leur combat est souvent sans résultat.

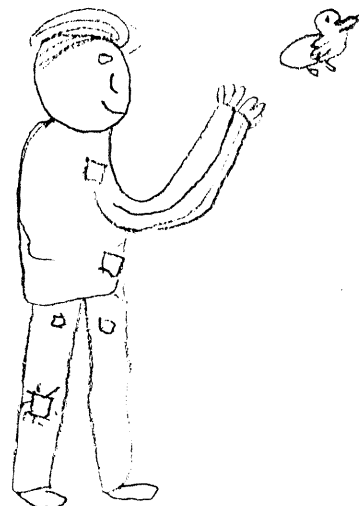
Laissons parler un éducateur:

"Alors que les parents essayent de rester en contact avec leurs enfants, le personnel de la plupart des maisons d'enfants s'opposent très fermement à la poursuite de ces relations, car ils craignent que les parents 'perturbent l'évolution de l'enfant.' Le droit de visite est ainsi souvent réduit à 1 fois par quinzaine, pour quelques heures seulement, ou alors à 1 heure par semaine."

D'autres incidents encore moins glorieux ont parfois lieu. Ainsi dimanche dernier, Josy est allé avec son père au foyer de Y, pour rendre visite à son frère et à ses deux sœurs qui y sont placés. Le responsable du groupe qui leur a ouvert la porte leur a annoncé que les enfants n'étaient pas là, qu'ils étaient partis en promenade. Entendant des cris d'enfants, Josy et son père sont restés devant la porte, espérant tout de même. Le directeur est alors venu, leur disant qu'ils devraient faire la prochaine fois une demande par écrit pour avoir l'autorisation de rendre visite aux enfants. Déçus, Josy et son père sont partis. En s'éloignant ils aperçoivent Jacqueline, Olivier et Annette à la fenêtre. Découragés, ils n'ont plus trouvé la force d'insister.

Trop souvent, les parents méconnaissent leurs droits; ils ignorent qu'ils gardent tous leurs droits sur leur enfant tant que celui-ci n'a pas été placé par décision du juge. Et certaines personnes utilisent cette méconnaissance et découragent les parents de venir voir leurs enfants. "Votre enfant est mieux dans la maison d'enfant" ou "il n'y a rien à faire".

Ainsi Patrick a été placé à l'âge de 2 ans dans une maison d'enfants. Il est le 3ième de 7 enfants. Ses parents avaient beaucoup de difficultés à ce moment là. Le père, malgré ses ennuis de santé, fait le dur métier de chauffeur international. Sa mère, très courageuse, a toujours travaillé chez les paysans pour assurer le nécessaire à sa famille. A 15 ans, Patrick est venu dans un petit foyer pour adolescents. Il n'avait plus de contact avec ses parents - et il les rejetait car il pensait que ceux-ci l'avaient abandonné. Or une fois qu'un responsable du foyer a dû contacter les parents, la mère n'a fait que pleurer. Peu à peu, en intensifiant les contacts, il a compris ce qui s'était passé. Mme X, lorsque les difficultés de la famille s'étaient apaisées, avait essayé plusieurs fois de reprendre Patrick, mais on ne faisait que le lui déconseiller, en prétendant que Patrick était bien là où il était et qu'il n'y avait aucun moyen de le sortir. Mais Madame X tenait à son enfant et elle essaya alors de contacter Patrick par téléphone, on ne lui permit pas de lui parler. Devenu plus âgé, et après avoir entendu plein de choses négatives sur ses parents, convaincu que ceux-ci l'avaient volontairement abandonné, c'est Patrick qui refusait de venir au téléphone.



Les jeunes aussi tiennent beaucoup à leurs parents et font tout ce qu'ils peuvent pour les retrouver. Ainsi un jeune de 16 ans, Alain, a passé toute son enfance dans une maison d'enfants. Sa mère s'était remariée et avec les enfants du 2^{ième} mariage, n'avait pas de temps pour s'intéresser à lui. Alain décide alors de rendre visite à sa mère, sans en avertir les responsables du foyer. Lorsque ceux-ci l'apprennent, ils le lui interdisent. - Malgré cela, il continue à aller la voir. Mais sa mère lui dit qu'elle est déjà débordée par les autres enfants, qu'elle n'a pas assez pour le prendre en charge, qu'elle ne peut rien faire pour lui. Alain continue cependant d'aller la voir en espérant que cela ira mieux un jour. - Il veut cesser son apprentissage chez un boucher en ville afin de travailler et de gagner le salaire minimum. Il pourrait ainsi aider sa mère comme un de ses frères le fait déjà.

PLUSIEURS REMARQUES

- 1) Le placement d'un enfant en foyer revient en moyenne à 30 000 fr/mois, ce qui équivaut - au revenu mensuel d'une famille - à 3-4 loyers d'appartements pour 1 famille
- 2) Actuellement, les parents se sentent jugés lors du placement d'un enfant, et sont fortement culpabilisés de ce fait. Démoralisés, ils réagissent souvent négativement.
- 3) D'autre part, lorsqu'un enfant a été placé, les services sociaux estiment avoir fait ce qu'ils pouvaient faire. Rien n'est alors mis en oeuvre pour aider les parents afin que ceux-ci puissent un jour reprendre leur enfant.

SOLUTION

Ne serait-il pas possible de mettre en place une véritable politique familiale qui ait pour but d'aider la famille et non seulement de "sauver l'enfant" ? penser à partir des plus pauvres de telle manière que les enfants puissent être réellement élevés par leurs parents et que ceux-ci aient les moyens réels d'exercer cette responsabilité essentielle. Le placement ne serait alors plus considéré comme un jugement négatif, honteux pour les parents, mais comme un des moyens qui leur permettrait de reprendre pied à un moment donné, afin de recommencer sur des bases plus solides.



in: Le Monde, 10/1/75

Le logement

Il y aurait bien sûr beaucoup à dire sur la manière dont logent la plupart des familles du "Quart-Monde", sur l'étroitesse des maisons ou appartements surpeuplés, sur le manque de commodités et d'hygiène, sur l'humidité des murs etc. Mais comme "forum" vient de consacrer un dossier à ce seul problème (Nr. 53/16.1.1982), nous renonçons ici à le répéter. Nous y recommandons surtout l'article "Chancengleichheit in der feuchten Wohnung" qui décrit les répercussions du logement insalubre et trop exigü sur la santé, la vie familiale, les résultats scolaires ...

L'école et la formation professionnelle

L'école, c'est le *grand espoir* pour les enfants du Quart Monde. Or elle est presque toujours pour eux un *lieu d'échec*. Loin de réduire les inégalités, l'instruction ouverte à tous, obligatoire pour tous, augmente d'année en année l'écart entre les écoliers. Ceux qui débutent avec un trop faible

J'écris au magicien:

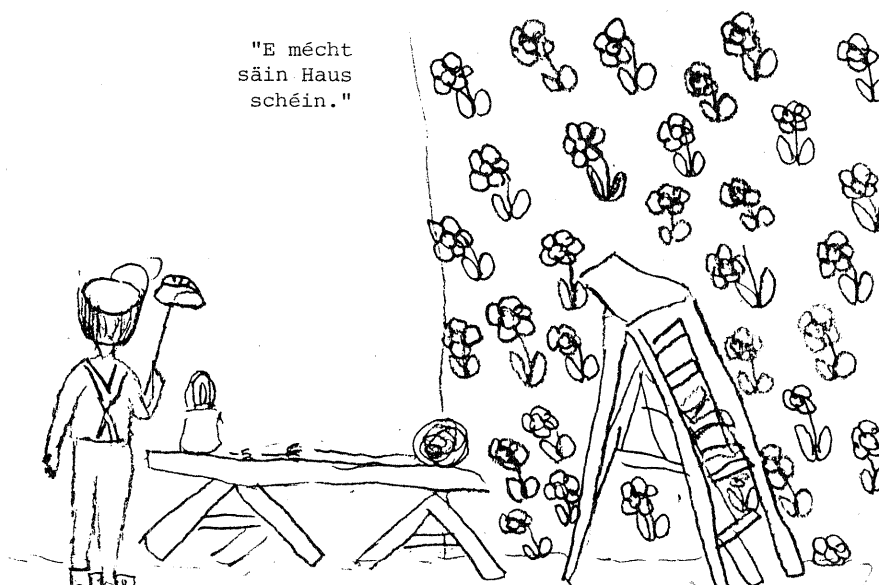
"Cher magicien,
transforme-moi en goutte de pluie!
Pour que je puisse nager dans la mer,
voir le monde entier
et la princesse de la mer.
Sois gentil.
transforme-moi!
Tu es un magicien beau et gentil."

Le magicien dit:
"Okay Mimi
je te transformerai."

Abra cadabra
sim salabim.

Je suis une goutte de pluie.

poème d'une enfant de Luxembourg



niveau de culture sont relégués d'abord au fond de la classe ou dans les circuits marginaux (classes spéciales, test ...). A la fin de leur scolarité ils ne savent souvent qu'à peine compter, lire et écrire et pour un certain nombre d'entre eux, pas du tout.

Une des grandes raisons de cet échec est due au fait que l'instruction dispensée à l'école est trop éloignée du vécu de ces enfants, elle n'est pas adaptée à leurs expériences ou à leurs besoins. Le maître ou l'instituteur n'a le plus souvent aucune connaissance ou compréhension de ce qu'est la vie en milieu très défavorisé.

Voici quelques illustrations:

- Pour la St. Nicolas, une petite fille de 12 ans voulait faire un gâteau pour un anniversaire. Mais impossible de peser 250 g de beurre sur la balance. "On ne l'a pas appris à l'école" dit-elle alors - et à la maison, il n'y a pas de balance.

- Sylvie X, 11 ans vit avec sa mère et ses 3 petits frères dans une petite maison. Son père a quitté la famille. Mme. X vit avec 19 000 F versés chaque mois par son mari. Elle ne touche pas les allocations familiales car celles-ci servent à payer la maison que la famille X a achetée il y a quelques années. Sylvie sait que sa maman a des problèmes d'argent. Elle n'ose pas lui en demander. Pourtant elle aurait besoin d'une gomme. Hier, quelque chose de très humiliant lui est arrivé: elle avait écrit une faute dans son cahier. Comme elle est intelligente, elle l'a vu tout de suite. Sylvie a mouillé son doigt et frotté son cahier pour effacer la faute: son cahier est devenu tout sale. L'institutrice ne connaît pas les difficultés de la famille X. Elle n'en a aucune idée. Dans le cahier de Sylvie, pour toute remarque, elle écrit "Pfui". Sylvie est découragée. Elle ne soigne plus ses devoirs. Pourquoi le faire? De toute façon, personne ne comprend les efforts qu'elle fait.

Les parents luttent à leur manière, contre cette école qui met leurs enfants dans des classes spéciales, d'où ils n'ont aucune chance de sortir, leur donnant ainsi une étiquette qui les poursuivra toute la vie. Ainsi une maman vient de refuser l'autorisation pour que son fils passe le test de maturité pour entrer en 1ère primaire. - N'a-t-elle pas déjà un enfant de 12 ans en classe spéciale et un deuxième qui redouble sa 1ère année de scolarité? En refusant le test, elle espère que son enfant sera comme les autres, dans une classe normale, et qu'il aura une meilleure formation.

L'ECOLE PRODUIT-ELLE DES PAUVRES?

La formation professionnelle que peuvent acquérir les jeunes de milieux défavorisés devrait leur permettre l'accès à une profession et donc à des revenus assurés.

Mais dans quelle mesure ce mécanisme fonctionne-t-il? Comment l'école tient-elle compte du déficit culturel avec lequel ces enfants y entrent?

Cette contribution ne peut qu'aborder le sujet et poser des questions.

De nombreux enfants défavorisés se retrouvent après 1 ou 2 années de scolarité en classe spéciale pour ne plus en sortir. Ce ghetto, peuplé en grande partie d'élèves étrangers, ne mène à aucune qualification et ces élèves quittent l'école à 15 ans. Des effectifs de classe réduits devraient permettre aux classes normales d'intégrer ces enfants à handicap social tout en leur donnant des appuis spéciaux.

La situation des classes complémentaires est un peu analogue. Des élèves qui n'ont pas (encore) réussi à passer à l'enseignement postprimaire y terminent leur scolarité obligatoire. Le complémentaire regroupe les enfants faibles, défavorisés au départ ou "endommagés" par l'école. D'après l'étude MAGRIP (dont sont issus tous les chiffres suivants) 66,9 % des élèves du complémentaire ont un père qui est ouvrier non qualifié contre 13 % au secondaire classique. 72 % de ces élèves ne peuvent compter sur une aide à la maison dans leurs travaux scolaires. Or nous savons l'importance des devoirs à domicile pour la réussite scolaire. Un haut fonctionnaire nous a assuré que sa femme (enseignante en congé) s'occupait pendant 1 à 2 heures par jour de leurs enfants qui ont certaines difficultés scolaires. Hélas ce fonctionnaire ne travaille pas au Ministère de l'Education Nationale!

Les résultats de ce système scolaire sont éloquentes: 40 % des jeunes sortent du système scolaire à 15-16 ans sans qualification.

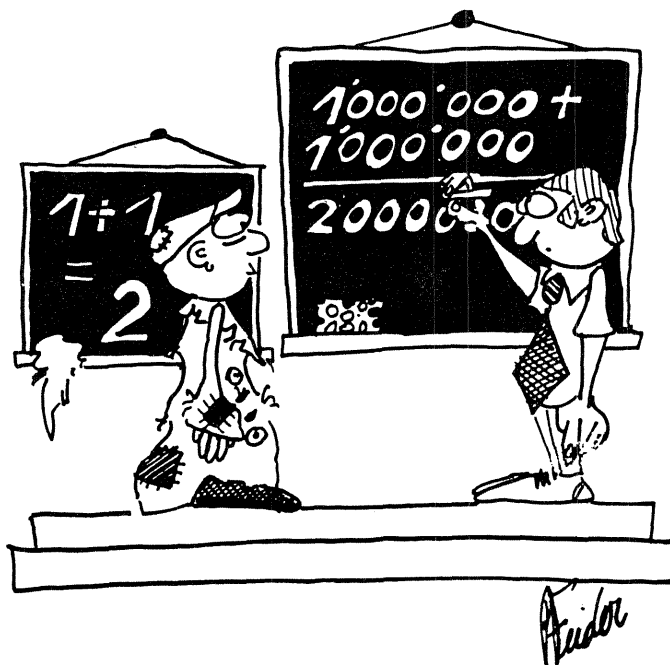
En analysant ce pourcentage inquiétant on constate que ces élèves ont comme caractéristiques fréquentes: d'être étrangers, d'être plus souvent de sexe féminin, d'avoir plus d'un frère ou sœur, d'avoir redoublé, d'avoir une famille incomplète, d'avoir un père non qualifié. Nous voilà en plein dans le milieu pauvre et en quittant le domaine des formulations prudentes on peut dire que l'école me semble intéressante. Combien de jeunes ne maîtrisent plus l'art de lire et d'écrire à cet âge?

Il faudrait évoquer encore le cas des élèves qui sortent analphabètes du système scolaire. Le COIP en recueille un certain nombre qui risque de n'être que la pointe de l'iceberg. L'échéance des 20 ans c'est-à-dire 5 ans après la sortie de l'école me semble intéressante. Combien de jeunes ne maîtrisent plus l'art de lire et d'écrire à cet âge?

Le COIP (Cours d'Orientation et d'Initiation Professionnelle) semble être une première réponse aux 40 % de "drop-out" du système scolaire. FORUM s'y réfère ailleurs dans ce dossier.

Restent quelques interrogations:

A QUI l'école est-elle destinée? Aux seules couches moyennes qu'elle satisfait actuellement plus ou moins?



Comme la proportion d'élèves étrangers ne cesse d'augmenter dans l'école luxembourgeoise et d'une façon disproportionnée dans l'enseignement spécial et complémentaire, les voix de ceux qui affirment que l'école doit s'adapter sont confirmées. Les handicapés sociaux et linguistiques continueront-ils à être condamnés pour la seule raison qu'ils ne s'adaptent pas aux exigences de l'école?

Notre société peut-elle se permettre de produire de façon consciente autant de non-qualifiés?

Des moyens appropriés seront-ils libérés en ce temps de crise pour créer d'autres COIP ou initiativatives similaires, pour mettre sur pied d'autres pivots culturels, pour aider des "écoles de devoirs" où ces enfants peuvent trouver l'appui indispensable pour la réussite scolaire?

Tout est question de priorité. Priorité donc à la qualification Mesdames, Messieurs les Ministres, Députés et autres responsables? Serge

ANALPHABETISME

12% des jeunes de 15-16 ans qui suivent le C.O.I.P de Walferdange sont analphabètes. Certains ne savent pas même compter, alors qu'ils ont été à l'école primaire pendant 9 ans!

La santé

Lorsque les conditions de travail sont très dures et que le logement est surpeuplé, humide et parfois même insalubre, il est nécessaire de se faire soigner autant, sinon plus, que dans les couches de population plus aisées. Or au Luxembourg, comme dans la plupart des autres pays européens, la sécurité sociale, malgré sa généralisation, ne profite pas encore à tous.

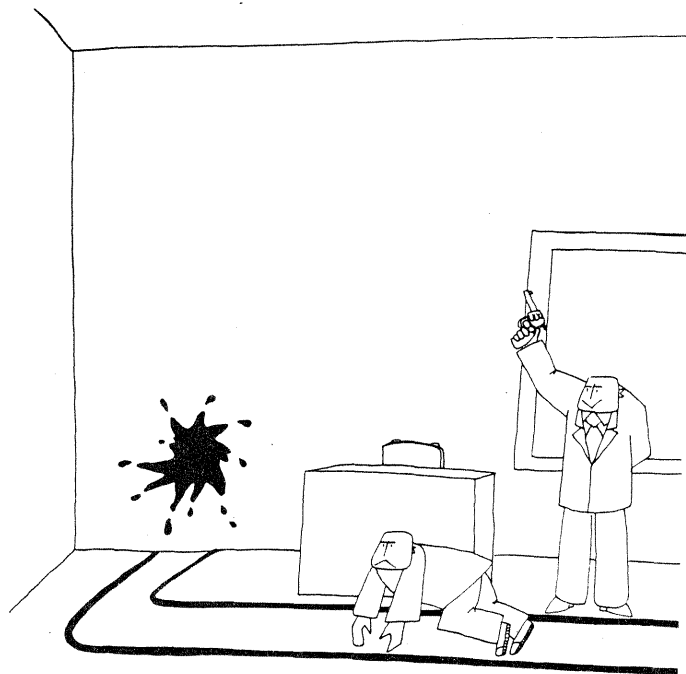
Une femme travaillant à l'hôpital de Luxembourg nous raconte: "Des femmes viennent accoucher ici et elles n'ont pas la sécurité sociale.- Certaines arrivent ici sans avoir vu un médecin pendant toute leur grossesse.

D'autres vont chez le médecin seulement dans le 4^{ème} ou 5^{ème} mois et alors elles n'ont plus droit à l'allocation prénatale.

Nous avons aussi des jeunes qui arrivent à l'hôpital après un accident; ils sont majeurs et ils n'ont rien: ni travail, ni droit à l'indemnité de chômage, ni sécurité sociale.

Pendant la première quinzaine de mars, nous avons eu 4 cas de personnes sans sécurité sociale, des Luxembourgeois, car les étrangers travaillent, ou ils sont reconnus chômeurs ou alors ils rentrent chez eux. Il y a de plus en plus de gens qui n'ont pas de sécurité sociale, car ces personnes trouvent de plus en plus difficilement des emplois, même temporaires et ils ne remplissent pas les conditions pour être reconnus chômeurs."

Comment se faire correctement soigner, aller chez le dentiste ..., faire vacciner ses enfants ... quand on n'a pas la sécurité sociale et que les revenus sont déjà insuffisants?



G.W. Stooß, Hochdruck

Les lenteurs et les difficultés que créent des administrations peuvent aussi être à la source de "non-soins".

Une femme nous raconte:

"Je travaille dans la Cafétéria d'un grand magasin. L'autre jour je me suis grièvement brûlé le bras. On m'a aussitôt envoyée chez le médecin. Il m'a accordé un arrêt de travail de 15 jours. Mais la Caisse de Maladie met 3 mois à me rembourser ce qu'elle doit. Comme je n'ai pas les moyens d'attendre aussi longtemps (j'ai besoin de tout mon salaire pour vivre), j'ai décidé de retourner travailler dès le lendemain."

Cependant les familles les plus défavorisées se préoccupent de leur santé, et en particulier de celle de leurs enfants.

Ainsi une maman n'achète les petits pots pour l'alimentation de son enfant qu'en pharmacie, alors que les mêmes seraient moins chers au supermarché, car elle est persuadée que les petits pots sont plus frais à la pharmacie. "Je ne mettrais pas la santé d'un bébé en péril avec de petits pots pas frais", dit-elle.

Une autre continue à alimenter sa petite fille avec de petits pots bien que celle-ci ait largement dépassé l'âge, car elle croit lui donner ainsi une meilleure santé.

Essayer d'avoir une bonne santé revient ainsi plus cher pour les familles dont les moyens financiers et culturels sont plus faibles.

Un pédiatre de Luxembourg nous fait remarquer que certaines familles exclues, qui ont déjà eu des contacts avec les services sociaux, retardent autant que possible le fait d'aller se faire soigner (dans les cliniques) ou à l'hôpital de peur que cela ne soit à la source d'autres problèmes: elles craignent d'être ainsi repérées (fichées) par le service d'assistance sociale et qu'on ne leur enlève l'enfant qui vient de se brûler ou de faire une chute ... Cette crainte, basée essentiellement sur les relations que leurs parents et leurs connaissances ont eu dans le passé avec les services d'aide sociale et parfois aussi sur leurs relations personnelles est donc un obstacle à l'utilisation normale des services publics, comme l'hôpital par exemple.

Menacés dès avant la naissance

Au Quart Monde la santé de l'enfant est plus menacée que dans d'autres milieux et ceci dès avant sa naissance.

Toutes les statistiques montrent

- que l'accouchement prématuré est d'autant plus fréquent que le milieu social de la femme est moins élevé

- que les facteurs socio-économiques jouent un rôle plus déterminant que les causes médicales.

Parmi les nombreux éléments qui interviennent en voici quelques-uns:

1) Bien que pendant la grossesse, la femme soit généralement suivie médicalement (examens prénataux obligatoires), elle demeure cependant insuffisamment informée sur les précautions nécessaires à prendre afin de ne pas faire courir de risque et à sa santé et à celle de son enfant. Ainsi, bien que ce serait parfois nécessaire, elle ne surveille ou ne modifie pas ses habitudes en ce qui concerne l'alimentation, le tabac, les boissons alcoolisées.

2) Certaines femmes enceintes sont parfois sous-alimentées par manque de ressources. Cette sous-alimentation étant aussi dangereuse pour le bébé (qui risque de naître trop tôt avec un net retard de croissance) que pour la mère (pour qui les risques de toxémie sont doubles) le médecin surveillant devrait informer les futures mères qui ont des problèmes "budget" sur les sources les plus économiques d'aliments protéinés.

3) Alors que généralement les jeunes mamans sortent de l'hôpital 4 à 5 jours après l'accouchement, les jeunes mères du Quart Monde rentrent chez elles dès le 2^{ème} ou 3^{ème} jour. Elles savent que toute leur maisonnée repose sur elles, que leur présence est indispensable. Elles ne peuvent donc s'accorder plus de repos. Leur organisme a donc souvent plus de difficultés à récupérer entièrement ses forces.

En ce qui concerne l'alimentation du petit bébé, certaines mères du Quart Monde semblent préférer, pour des raisons encore mal connues, le biberon à l'allaitement maternel, cependant mieux adapté aux besoins du bébé. Mais les habitudes familiales et celles du voisinage, ainsi que les considérations économiques font parfois choisir le lait de vache au lieu du lait en poudre "humanisé" recommandé par le pédiatre.

Cela entraîne chez l'enfant une immunité plus faible contre certaines maladies; d'autant plus qu'il est souvent difficile, pour ces mamans, de respecter toutes les mesures nécessaires afin que le lait de vache soit exempt de tout germe. Dès son plus jeune âge, malgré tous les efforts de la maman, l'enfant peut être exposé à différents troubles digestifs, graves en bas âge, et qui peuvent jouer sur sa santé future. (cf. tableau 8 p.13)

L'aide sociale

Le mode de fonctionnement des services de sécurité sociale (conditions du chômage, temps limité à 1 an....) et des offices sociaux tend parfois à entretenir l'existence et la persistance de la misère.

Voici des témoignages que nous avons reçus de gens bien placés:

1) Un jeune, marié, 1 enfant, travaillait comme ouvrier non-qualifié dans une entreprise de serrurerie- licencié il touche les allocations chômage pendant un an - puis plus rien.

Malgré ses démarches incessantes pour retrouver un emploi, aucun employeur ne l'accepte. Il faut dire qu'il est handicapé physique (1 jambe paralysée) ce qui ne l'empêche nullement de réaliser son travail. Pendant un an il ne touche aucun revenu. Il vit avec sa femme et son enfant chez ses parents. Ils vivent à 5 personnes avec 30 000 fr/mois, car ils ne reçoivent que la rente du père (environ 40 000 fr/mois) plus les allocations familiales et doivent payer environ 12 000 fr/mois pour la petite maison qu'il avait achetée il y a quelques années. Actuellement, des démarches ont été entreprises auprès du Fond National de Solidarité afin qu'il soit secouru.

2) Le fait que notre législation ne reconnaît pas le droit au secours et que les communes soient seules responsables des secours qu'ils décident d'accorder ou non, provoque aussi des situations extrêmes.

Certaines personnes, après avoir été plusieurs fois au bureau d'aide sociale se sont vu dire: "Faites un effort, allez travailler, on ne vous donnera plus rien, on vous a déjà donné tant d'argent..." Et c'est pour elles une telle humiliation de devoir retourner une fois de plus, de devoir tout justifier sur leur mode de vie, pour quoi cela n'a pas marché une fois de plus, qu'elles finissent par ne plus y aller et vivent ainsi en dehors de toute structure d'assistance.

La mère d'une petite fille de sept ans vivait chez un homme qui un jour l'a mise à la porte avec son enfant, sans rien d'autre. N'ayant plus rien elle est obligée d'aller habiter chez des amis, chez les uns, puis chez les autres afin de n'être pas une charge trop lourde. L'enfant qui suit sa mère, va irrégulièrement à l'école. Le tribunal est alors alerté - cela aboutit au placement de l'enfant dans un foyer. Mais la situation de la mère ne s'est toujours pas améliorée. Après un certain temps où elle a essayé de travailler elle se met en ménage avec un homme qui, lui, a un



Ich preise Dich Armut,
 Du Leichtfüßige
 Entlastete,
 Du Unbeschwerte
 vom Reichtum verschonte
 Du hast die Chance,
 Dir treu bleiben zu dürfen,
 Du musst nichts verteidigen,
 Du kannst noch erwarten,
 und erhoffen,
 Du bist noch nicht überheblich
 Du willst Dich nicht über andere
 Menschen stellen,
 nicht über andere herrschen.
 Du kannst Dich begnügen,
 Dich muss man nicht toll finden
 und bewundern.
 Nein, Du bist nicht eitel
 Du brauchst auch keine Rücksichten zu nehmen,
 auf Anhänger,
 auf Untertanen
 Du hast die Möglichkeit
 offen zu bleiben,
 bereit und empfänglich.
 Du bist noch nicht satt und träge.
 karin jahr

travail. Pendant quelques mois cela marche bien.
 Lorsqu'il faut faire face à un problème difficile
 ils décident de se séparer, mais revenant sur
 leur décision ils renouent contact peu après.
 Mais ils avaient perdu leur logement entre-temps
 et aujourd'hui ils n'ont toujours rien trouvé.
 Si nous essayons de dépasser un peu ces faits et
 de comprendre ce qui les sous-tend et ce qui les
 relie entre eux,

nous apercevons que les conditions qui donnent accès à la formation, à la santé, à la protection sociale (chômage, sécurité sociale) ne sont pas compatibles avec la vie en milieu très défavorisé.

Les législations qui étaient chargées de mettre en oeuvre le système de protection sociale et de droits découlant de la Déclaration des Droits de l'homme ont fixé des seuils d'accès adaptés à l'homme moyen, qui sont hors d'atteinte pour les plus défavorisés. Ainsi il faut
 - prouver qu'on a travaillé pendant 26 semaines au cours des 12 mois précédents pour avoir droit à l'indemnité de chômage
 - avoir été régulièrement et aux dates prévues chez le médecin pour avoir droit aux allocations de naissance.
 - avoir des parents qui peuvent aider l'enfant à faire ses devoirs d'école afin que celui-ci puisse suivre la classe
 - trouver une personne qui accepte d'être garant auprès de la Caisse d'Epargne pour obtenir un prêt et pouvoir acheter un logement
 - avoir suffisamment d'argent de côté pour pouvoir attendre d'être remboursé par la Caisse de Maladie ...
 et ainsi de suite.

Cela est dû essentiellement au fait que nos sociétés n'ont jamais cherché à connaître la vie des plus pauvres, à comprendre tout le poids du passé, toute l'histoire de paupérisation et de rejet du sous-prolétariat. On n'a jamais vraiment tenu compte de ses capacités, de ses besoins et aspirations (le rejetant de toute participation à la vie sociale et politique).

Ainsi les plus pauvres sont relégués dans un système d'assistance, de dépendance vis-à-vis des administrations, des oeuvres. Ils sont exclus de notre société, car ils sont dans un système de "non droit".

— Les clochards existent. Je les ai rencontrés. —

1) Tel aurait pu être le titre d'une émission réalisée par Olivier Mores et diffusée sur RTL au début de 1982. Disposant de chiffres de la Caritas, d'une étude de l'Institut Pédagogique, le journaliste a en outre, et en cela consiste l'intérêt principal de son travail, recueilli des témoignages



de clochards et interrogé des passants ainsi que des personnalités que le problème devrait en principe intéresser, comme p.ex. le Ministre de la Famille et un assistant social travaillant à la Caritas. Nous nous permettons ci-après de nous servir de ce qui a été dit dans cette émission pour déceler quelques caractères originaux du phénomène des clochards au Luxembourg.

- D'abord en ce qui concerne leur nombre: 500 d'après une estimation de la Caritas, dont 150 dans la capitale, 150 à 200 d'après les estimations antérieures du Ministère de la Famille; chiffres officiels, car "la rue, à part le nombre des victimes de la circulation, ne nous fournit pas de chiffres!"
 - Le cliché que l'on se fait du clochard: "pas rasé, une bouteille de rouge, des vêtements sales, parfois un sac en plastique à la main ..."
 - Leur origine: "ils appartiennent à tous les groupes d'âge, à tous les milieux sociaux, de l'ouvrier à l'universitaire, ingénieur ou professeur."
 - Leur logement: les bâtiments publics (Gare, Poste Charly's Gare), les chantiers ... Relevons cependant qu'il existe un foyer de nuit à Merl qui appartient à la ville de Luxembourg. D'après le règlement interne, un clochard peut y dormir 3 jours de suite, et cela deux fois par an! Dans ce même